

EDITORIAL

Pour une Coopération par Contrat de Résultats

J. Hardouin

Il ne manque pas de publications, de nos jours, pour affirmer que les différentes formes de coopération qui ont été appliquées jusqu'à présent n'ont pas répondu aux espérances. Les uns y trouvent un relent de néo-colonialisme, d'autres y voient un encouragement à vivre de charité internationale, d'autres encore estiment que le jeu n'en vaut pas la chandelle car les retombées économiques ne suivent pas.

La question est très délicate, car les susceptibilités sont vite atteintes dans ce secteur marqué par la politique. Bien plus, l'ombre dévorante des sociétés transnationales apparaît en filigrane dans beaucoup de transactions et il est évidemment commode d'invoquer une certaine impuissance face à des constats d'absence de progrès rural véritable. Il ne faut cependant pas avoir peur d'observer, de réfléchir, d'analyser et même de proposer du changement, si l'on est prêt à prendre certains risques.

Quelques événements récents ont ainsi provoqué un temps d'arrêt dans une carrière qui, depuis plus de vingt-cinq ans, m'a conduit pour des séjours de durées variables dans ce qu'on appelle aujourd'hui les pays en développement. Il devient alors nécessaire de partager ses idées, de les communiquer à d'autres, d'espérer des réactions, de souhaiter que l'abstrait se transforme en concret et que la situation évolue.

Une première réflexion sur les causes d'échecs de beaucoup de projets fait venir en surface des objectifs trop ambitieux, des durées prévues trop courtes, et une disparition rapide des actions lancées peu de temps après le départ de l'équipe étrangère qui avait été mise en place.

Rien que cela mériterait plusieurs pages de commentaires. Je considère cependant qu'une erreur fondamentale réside dans le fait que la très grande majorité de projets de coopération n'ont pas été véritablement demandés par les pays bénéficiaires. Seuls ceux qui n'ont jamais participé à l'élaboration d'un projet seront surpris. Mais il est malheureusement trop vrai que, mûris dans des cervaux étrangers, les projets sont proposés à des autorités qui, après quelques modifications ou réorientations, marquent leur accord. On a bien alors un projet accepté, mais non pas un projet demandé. Le suivi et l'intérêt réel sont très différents dans les deux cas.

Il me paraît toutefois beaucoup plus important de constater que la plupart des projets constituent en réalité des contrats de moyens passés entre deux institutions: autant d'hommes pour une durée précisée, avec du matériel et des produits accompagnés d'aides diverses (bourses, fonctionnement,...) et dans le but de réaliser ensemble un objectif. Celui-ci peut être médical, social, éducatif, économique, institutionnel, ... Quelques années plus tard, lorsque le bilan est fait, il déçoit souvent. Et cependant, la plupart des obligations convenues ont été remplies: hommes, matériel, produits, bourses, ... tout a été rendu disponible. D'où vient alors ce désappointement? Comment pourrait-on y remédier?

L'idée nouvelle serait de remplacer le contrat de moyens par un contrat de résultats. On ne conviendrait plus de conjuguer les efforts de deux parties pour rajeunir les caféières en vue de produire 10 000 tonnes, mais une partie confierait à l'autre la mission de produire 10 000 tonnes de café. Au lieu de constituer une équipe composée de représentants des deux parties pour améliorer le potentiel de production laitière, une partie chargerait l'autre de mettre sur le marché dans un délai de quinze ans un total de 300 génisses croisées devant produire chacune 2 800 kilos de lait à leur première lactation.

Ce n'est plus assurer le fonctionnement du service de radiographie d'un hôpital qui serait demandé et promis, mais garantir la production annuelle moyenne de 50 000 radiographies qui seraient imposé.

La réalisation de ces résultats implique des contraintes, des difficultés, des moyens. Nul ne le conteste. Il appartiendrait à celui qui accepte de réaliser le contrat de bien en étudier les caractéristiques pour en établir le coût, ce qui n'exclut nullement un certain bénéfice. Mais des pénalités seront prévues si les promesses ne sont pas tenues. Ce n'est pas le lieu ici d'envisager des modalités.

Les bureaux d'études sérieux ne devraient pas craindre une telle conception puisqu'elle ne changera rien à leur pratique courante. Mais ceux qui promettent la lune en sachant que les moyens envisagés ne permettent que d'obtenir un fanal hésiteront, ce qui moralisera la marché. Les théoriciens en chambre n'encombreront plus les couloirs des Ministères ni les avions, et leurs études volumineuses sur gros papier et à triple interligne cesseront d'accumuler la poussière dans les rayons des bibliothèques où personne ne les emprunte, sauf pour les recopier.

Jacques Hardouin, professeur ordinaire et chef du service de zootechnie tropicale, Institut de Médecine Tropicale, 155 Nationalestraat, B-2000 Antwerpen, Belgique

La responsabilité reprendra ses droits, et les praticiens qui seront prêts à la prendre pourront mettre leur compétence au service de ceux qui en ont besoin.

Le recours à une coopération par contrat de résultats devrait permettre de réaliser beaucoup d'économie tout en fournissant aux pays demandant ces résultats la possibilité d'établir des programmes de développement qui aient des chances sérieuses d'être mis en place.

Une gamme de clauses particulières peut être prévue, tant par les organismes fournissant les fonds que par ceux qui demandent une réalisation. Les retombées économiques doivent normalement faire partie des conditions spécifiques. Les administrations conserveront leurs droits fondamentaux de définir la politique à appliquer. Et les causes d'échecs ne pourront plus être diluées au point de ne pouvoir identifier le(s) responsable(s) puisque c'est à un seul interlocuteur, qui aura la maîtrise totale des moyens convenus de commun accord, que l'on devra se référer. Une telle collaboration ne pourra être prise comme une forme de néo-colonialisme que si le pays où le travail se réalise renonce à son pouvoir souverain de contrôle.

Message de l'éditeur

Le numéro 2 de TROPICULTURA sort de presse avec un retard évident. Il était cependant prêt depuis très longtemps, mais le financement des coûts d'impression et d'expédition n'était pas assuré. Tout a été heureusement réglé en novembre 1983. Les lecteurs voudront bien excuser ce contretemps. Au moment de rédiger cette note, le numéro 3 est déjà chez l'imprimeur et le numéro 4 est en cours de composition. L'avenir proche s'annonce favorablement. Nous vous rappelons que vos articles seront toujours reçus avec intérêt.

J. Hardouin, janvier 1984.

Bericht van de uitgever

Het 2e nummer van TROPICULTURA is gedrukt met een aanzienlijke vertraging. Nochtans was dit nummer reeds geruime tijd drukklaar, maar helaas beschikten we niet over de nodige fondsen om druk- en verzendingskosten te dekken. Gelukkig kwam er in november 1983 een eind aan deze situatie. Graag zouden we dan ook de lezers onze verontschuldiging willen aanbieden voor deze tegenslag. Ook het 3e nummer is klaar en zal eerstdaags worden gedrukt, terwijl aan de samenstelling van het 4e nummer wordt gewerkt. In de nabije toekomst voorzien we geen verdere moeilijkheden. Tevens willen we van de gelegenheid gebruik maken om U te herinneren dat met veel interesse wordt uitgekeken naar Uw artikels.

J. Hardouin, januari 1984.

Message from the editor

Number 2 of TROPICULTURA is being published with some evident delay. Although it was ready for few months, lack of funds to cover the printing and mailing costs was the main constraint. This has fortunately been resolved in November 1983. We hope the readers will accept our apologies for the delay. At the time of writing this note, number 3 of the issue was already in press and number 4 was being composed. The future hopefully seems favourable. We may remind our readers that your papers will continue to be received with interest.

J. Hardouin, January 1984.

Mensaje del editor

El número 2 de TROPICULTURA sale de la prensa con un retraso evidente. Sin embargo estaba listo desde hace bastante tiempo, pero el financiamiento de los gastos de impresión y de expedición no estaba asegurado. Afortunadamente esto fue arreglado en noviembre 1983. Los lectores querrán disculpar este contratiempo. En el momento que se redacta esta nota, le número 3 ya está en la imprenta y se está componiendo el número 4. El futuro próximo se viene anunciando favorablemente. Les recordamos que seguimos recibiendo con interés sus artículos.

J. Hardouin, enero de 1984.